

Collecte des déchets 2020



ÉLANCOURT

		Ordures ménagères	Emballages & papiers	Végétaux	Verre	Encombrants (le vendredi)
						<p>Zone 1 : Village - Berceau - Chemin de la Coudriette 3 janvier - 6 mars - 1er mai - 3 juillet - 4 septembre et 6 novembre</p> <p>Zone 2 : Clef Saint-Pierre 10 janvier - 13 mars - 8 mai - 10 juillet - 11 septembre et 13 novembre</p> <p>Zone 3 : Villeparc - 7 Mares - Villa des Lys - Nouveaux Horizons - Mare Joyette - Villapollonia - Coudrays 17 janvier - 20 mars - 15 mai - 17 juillet - 18 septembre et 20 novembre</p> <p>Zone 4 : Villedieu - Balcons d'Élancourt Croix de Malte - Chapelle - Les Réaux 24 janvier - 27 mars - 22 mai - 24 juillet - 25 septembre et 27 novembre</p> <p>Zone 5 : Le Parc - Béguinages I et II - Gandouget - Pré Yvelines - Champcour - Élancourtines 7 février - 3 avril - 5 juin - 7 août - 2 octobre et 4 décembre</p> <p>Zone 6 : Petits Prés 14 février - 10 avril - 12 juin - 14 août - 9 octobre et 11 décembre</p> <p>Zone 7 : Square Volendam - Nouvelle Amsterdam - Petite Villedieu 21 février - 17 avril - 19 juin - 21 août - 16 octobre et 18 décembre</p> <p>Zone 8 : Commanderie des Templiers I et II 28 février - 24 avril - 26 juin - 28 août - 23 octobre et 25 décembre</p>
Secteur A	le lundi et le jeudi	le mercredi	le mardi du 7 avril au 1 ^{er} décembre	en point d'apport volontaire		
Secteur B	le mardi et le vendredi	le mercredi	le lundi du 6 avril au 30 novembre			

INFOS PRATIQUES POUR LA COLLECTE



Vos bacs poubelle, les encombrants et les végétaux doivent être sortis la veille au soir de la collecte



Collecte des déchets même les jours fériés



Collecte des sapins :
secteur A : mardis 7 et 14 janvier
secteur B : lundis 6 et 13 janvier



Collecte des végétaux en sac papier biodégradable.
Branchage en fagot ficelé (~ 1m de long 50 cm du haut)
Interdits : souche, tronc, terre, etc.
Gros volume à déposer en déchetterie

CONSIGNES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers (2 m³ maxi).

Ces objets, de taille raisonnable, doivent être portables par deux personnes et ne pas encombrer le passage.

- Ferraille
- Matelas, sommiers et meubles (privilégiez la reprise par le magasin lors d'un nouvel achat)
- Bois d'ameublement

Plus d'infos :

sqy.fr/dechets dechets@sqy.fr

0 800 078 780 Service & appel gratuits



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Les objets refusés* sont (liste non exhaustive) :

- Produits toxiques (phytosanitaires, huiles, peintures...)
- Déchets dangereux (bouteille de gaz, verre brisé, fenêtres...)
- Gravats, plâtre, sanitaires
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques -D3E (Réfrigérateurs, TV, lave-linge,...)

* Acceptés sous conditions en déchetterie. sqy.fr/dechetteries

OÙ TROUVER UNE DÉCHETTERIE ?



Secteur A

Le Village, Les Élancourtines, Le Pré-Yvelines, La Nouvelle-Amsterdam, La Plaine centre, Le Hameau de la Villedieu, Le square de Volendam, Le lotissement de la Petite Villedieu, Champcour, Les Grands Prés, Le Gandouget, Les Béguinages I et II, Le Parc, Les Coudrays, Le Berceau La Villeparc, Les 7 Mares, Les Nouveaux-Horizons, La Mare Joyette.

Secteur B

Les Réaux, La Commanderie des Templiers I et II, Les Pavillons de la Chapelle, Les Petits-Prés, Z.A des IV Arbres, Stade Guy Boniface, Centre commercial Commanderie/Villedieu, Les Balcons d'Élancourt, La Croix de Malte, Immeuble de la Chapelle, Z.A de la Petite Villedieu, La Clef de Saint-Pierre, les Hauts de la Muette.

Plus d'infos :

sqy.fr/dechets | dechets@sqy.fr

0 800 078 780

Service & appel
gratuits

